CAUSS'INFOS

Escamps46

N° 3 - Juin 2026

L'écho de notre village et de ses habitants

MAIRIE

Pour que tout le monde lise les mêmes informations
et que les élus expliquent leur raisonnement

Indemnités des élus

Depuis 2020, l'État a majoré les indemnités des Maires afin de susciter des vocations.
Ainsi pour une commune de moins de 500 habitants comme Escamps :

- Le Maire peut prétendre à une indemnité brute (IB) de 1155,06€/mois (soit 28,1% de l'IB de 4110,52€)

- Les Adjoints peuvent prétendre à une indemnité de 447,64€/mois (soit 10,89% de l'IB de 4110,52€)

Pour Escamps le coût reviendrait à 2050,34€/mois.

[*cf tableau des indemnités de fonction brutes mensuelles des Maires et des Adjoints :* https://www.collectivites-locales.gouv.fr]

Sur proposition de Mr le Maire, l'équipe municipale a voté la baisse de moitié des indemnités du Maire et des Adjoints et la création de 2 postes de délégués (un délégué « Voirie/Urbanisme » Damien Fraysse et une déléguée « Environnement » Aurélie Moles).

Détail des indemnités de nos élus :

- ✓ Maire : Laurent MOLES **: 616,58€ brut / mois (soit 15% de l'IB au lieu de 28,1%)**
- ✓ 1ère Adjointe : Printemps YLDIRIM : **205,52€ brut / mois (soit 5% de l'IB au lieu de 10,89%)**
- ✓ 2nd Adjoint Laurent Grillot : **205,52€ brut / mois (soit 5% de l'IB au lieu de 10,89%)**
- ✓ Délégués : Damien Fraysse et Aurélie MOLES : **164,42€ brut / mois (soit 4% de l'IB)**

Pour Escamps le coût revient à 1356,56€ /mois.

Soit pour le **budget de la commune**, une **économie** de :

☞ **693,78€ par mois**

☞ **8 325,36€ pour une année**

☞ **58 277,52€ sur 7 années de mandat**

La voiture électrique

La Mairie souscrit un leasing avec option d'achat (LOA) sur 5 ans pour une voiture électrique 5 places, de la marque Peugeot Partner pour un montant de 23 940€ soit 399€/mois/5 années. Le véhicule est commandé et sera livré au mois de septembre 2026.

Le montant du leasing 23 940€ est largement couvert par les économies effectuées en diminuant les indemnités des élus.

Pourquoi une voiture électrique ?

Le point de départ est la panne du véhicule du cantonnier (véhicule thermique qui est en panne essentiellement car sous utilisé). Nous prenons nos fonctions au mois de mars et on découvre que le cantonnier n'a plus de voiture. Nous devons investir dans un véhicule pour le cantonnier mais de suite ce posent plusieurs questions :

- Est-ce bien raisonnable d'investir pour un véhicule qui roule en moyenne 2h par mois ?
- Serait-il possible de mutualiser ?
- Comment financer l'achat du véhicule ?
- Véhicule thermique ou électrique ? …..

Nous avions aussi plusieurs thématiques et projets en tête en lien avec l'environnement :

- Valoriser la mobilité douce,
- Mener une réflexion sur les déplacements en milieu rural : exemple : le co-voiturage, l'auto partage…

En parallèle, on se demandait, comment moins impacter financièrement l'engagement des élus (beaucoup de réunions = essence ou gasoil), surtout pour ceux qui ne perçoivent pas d'indemnités.

Un constat :

L'Etat incite à s'engager vers les véhicules électriques et il y a des aides en ce sens, notamment pour les projets autour de l'auto partage en milieu rural.

Par exemple dans l'Aude, il y a 6 ans un petit village de la taille d'Escamps Villerouge Termenes, a proposé à ses habitants une voiture électrique et autopartage (location 6€/demi-journée) avec borne de recharge et ombrière photovoltaïque pour recharger de manière autonome le véhicule.

En 2026, ce petit village a 2 voitures en autopartage, elles roulent environ 30 000km/ an chacune.

C'est ainsi que l'équipe municipale a décidé de voter ce leasing de voiture électrique qui est le point de départ à de multiples projets, en tous cas nous l'espérons !!!

En premier lieu, ce véhicule sera utilisé par :

- **Manu le cantonnier tous les mercredis,**
- **Les élus dans l'activité de leur fonction, en proposant du co-voiturage aux élus des communes voisines (autant ne pas voyager à vide, c'est bon pour la planète !!!).**

Dans un second temps, une réflexion sera menée en groupes de travail (élus/habitants) sur la mobilité en milieu rural et la faisabilité d'un tel projet.

COMMUNICATION

IMPORTANT : « Communication avec votre mairie »

(Document disponible sur le site internet de la mairie https://www.escamps-lot.fr ou en format papier à la mairie)

Sans ce document **nous ne pouvons pas utiliser votre adresse mail même si vous l'avez donnée par le passé à la mairie**. *(Autorisation à signer dans le cadre du Règlement Général sur la Protection des Données)*.

NOUVEAU dès septembre

- Dans un souci écologique, la commission communication souhaite diminuer les distributions papier (flyers et Causs'Infos) quand ces derniers sont doublés par un envoi de mail. Ainsi, **les informations reçues par mail ne seront plus distribuées en format papier, sauf pour les personnes n'étant pas informatisées.**

- **Mise en place du groupe de travail pour relancer le journal municipal « l'ESCAMPSOIS »**

Celles ou ceux qui souhaitent s'y investir peuvent s'inscrire :

- par mail : communication.escamps46@orange.fr
- à la mairie auprès de Sylvaine ou des élus présents aux horaires d'ouverture.

SITE INTERNET et INTRAMUROS

La communication est un sujet important. Nous nous sommes engagés à être transparents vis à vis de nos actions et de permettre à tous d'avoir accès aux informations quel que soit le canal choisi : Causs'Infos, site internet, IntraMuros (et prochainement l'Escampsois)

Le site internet https://www.escamps-lot.fr/

Vous y trouverez les informations :

- ✓ **Officielles** : convocations aux conseils municipaux, comptes-rendus des délibérations, procès-verbaux, arrêtés préfectoraux, démarches administratives, l'équipe municipale…
- ✓ **Vie pratique** : SAUR, électricité, travaux, déchetterie…
- ✓ **Locales** : sur la vie du village
- ✓ **Vie économique** : entreprises, artisans, commerces, hébergements
- ✓ **Les associations**

IntraMuros : installez son application sur vos téléphones ou en accès depuis internet
https://www.intramuros.org/escamps

Vous y trouverez :

- ✓ Le patrimoine,
- ✓ les entreprises et commerces,
- ✓ les gîtes et chambres d'hôtes,
- ✓ les artistes.

Vous pourrez répondre :

- ✓ à des sondages, (un déjà en ligne)
- ✓ faire des signalements,
- ✓ émettre des idées directement,
- ✓ être acteur à part entière de la vie du village.

Les informations publiées dans l'application restent publiques et visibles bien au delà du village. A ce jour **plus de 8000 communes sont référencées**.

Vous êtes artistes, vous avez un commerce, une entreprise, des chambres d'hôtes
☞Écrivez à : **communication.escamps46@orange.fr**
Nous vous aiderons à créer votre référencement.

La mairie est vigilente et ouvre un registre des personnes vulnérables. Informations sur le site internet, IntraMuros, en mairie, par mail et distribution en boîtes à lettres.

RETOUR SUR LES « MAIS »

La tradition retrouvée !

Merci à tous les habitants qui ont participé aux « Mais » des élus et qui ont permis de passer de bons moments de partage et de convivialité.

PROJETS

Les différents projets abordés lors de notre réunion de campagne :

- Conseil municipal des enfants
- Maison des services
- Journées Citoyennes
- Fleurissement du village
- Sécurité routière…

seront mis en place, dès septembre 2026, par des commissions de travail avec les habitants.

AGENDA ASSOCIATIONS

Juillet / Août

FOYER RURAL :

- **Total Festum** : dimanche 05 juillet
- **Pétanque** : jeudi 9 juillet puis tous les mercredis à partir de 20 h derrière le bistrot
- **CinéLot en plein air à 22 h** : 8 juillet « Marsupilami » - 21 août « Compostelle »

COMITE DES FETES :

- **réunion préparation festival** (**ouverte à tous les bénévoles**) : 12 juillet **20h30**
- **festival d'Escamps** : 17/18/19 juillet

BIBLIOTHEQUE : **ouverture tous les samedis de 10h à 12h**

LES AUBADES (c'est quoi ?)

Origine XVe siècle (albada, dérivé de alba aube, aubade)
chansons des troubadours de Provence

Avec le retour du festival, le comité des fêtes souhaite faire revivre les aubades en associant les jeunes du village et leurs amis. Vieille tradition des fêtes votives où les jeunes hommes en âge de la conscription faisaient le tour du village en musique et offraient une cocarde à chaque foyer lors du grand repas familial pour récolter une cagnotte qui leur permettait de financer la fête. Cette tradition s'est perpétuée par la suite avec tous les jeunes avec une fleur offerte par le comité des fêtes sur un air de musique. Les habitants font alors un don pour le financement de la fête et échangent autour d'un verre selon les disponibilités de chacun. Cet évènement permet de créer un lien social entre les jeunes et l'ensemble de la population, d'apporter la fête au domicile des personnes qui ne peuvent pas se déplacer et de fédérer les jeunes entre-eux. Cette année, les aubades se dérouleront en deux phases.

- **Samedi 11 Juillet : rendez-vous des jeunes à 12h salle des fêtes**
  Avec tracteur-remorque, nous passeront dans les foyers du secteur Bourg, Mas de Soulié, Caloussade, Crouzettes et Rozières.

- **Mardi 14 Juillet : rendez-vous des jeunes à 17h salle des fêtes**
  Deux tournées : (secteur Mas de Lavergne, Mas de Fraysse, Pech de Cheval, Lévat-Mas d'Assoul et Colombier) et (secteur Mas de Rébélou, Mas de Bigorre, Barat de Bouzies, La Placette, Piépalat, Camps Vieils, Cazals et Nouelle).

Merci à toutes et à tous de leur réserver un accueil chaleureux !